



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 27 septembre 1996**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 Septembre 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 30 Septembre 1996

**Comité Niortais pour la Promotion de la Vie Associative : Rapport  
1995**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,  
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,  
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE,  
Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-  
BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI,  
M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,  
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel  
PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET,  
M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE,  
M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI,  
M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT,  
Mme Marie-Cécile MORISOT

**Secrétaire de séance :** Mme Christiane FASILLEAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Maryse ROUZIER donne pouvoir à Mme Christiane FASILLEAU.  
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.  
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.  
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Michel RIVALLIN.

**Excusée :**

Mme Christiane ROUSSELLE

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Je vous rappelle que le CNPVA a été créé en 1987 à l'initiative de la Ville de Niort, pour fédérer les Offices Municipaux. Ses objectifs consistent à

- promouvoir la vie associative niortaise
- servir d'instance de dialogue entre la Ville et les associations
- gérer l'Hôtel de la Vie Associative

De l'activité en 1995, on retiendra les points suivants.

L'Hôtel de la Vie Associative connaît une activité croissante, les salles de réunions fonctionnent quotidiennement.

Les services aux associations se développent de façon significative : accueil, information, conseil, secrétariat. Le pool matériel (son et lumière avec deux techniciens) donne entière satisfaction aux utilisateurs.

Deux 1/2 journées de formation ont été organisées à l'intention des responsables d'associations avec le concours du cabinet d'expertise comptable AUGUIN. Devant le succès rencontré par ces sessions, il est prévu d'en organiser une nouvelle fin 1996.

On notera enfin que le CNPVA a participé à de nombreuses réunions dans le cadre d'instances locales diverses, notamment la Commission Jumelages et le Conseil d'Administration de l'association des Maisons Pour Tous.

Au vu :

- de l'analyse financière réalisée par le cabinet CERGI BERTON,
- du rapport du commissaire aux comptes de l'association,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- se prononcer sur ce rapport et sur les comptes annuels 1995.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN